

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

La Française AM Fund - LFP Euro Inflation-Class B

LU0970531629

un compartiment de l'OPCVM Fonds La Française AM
Le Fonds est géré par La Française AM International,
une partie du groupe de sociétés La Française

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds est géré de manière active et vise, sur la période d'investissement recommandée de trois ans, à surperformer le rendement du Barclays Capital Euro Government Inflation-Linked Bond Index (rendement total) net de frais.

Le Fonds investit essentiellement dans les obligations nominales et/ou à taux flottant et/ou dans des instruments de dette indexés sur l'inflation.

Le Fonds investit principalement dans des titres de qualité supérieure (investment grade) (notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou Baa3 par Moody's ou assortis d'une note équivalente au moment de l'achat) émis ou garantis par les États membres de la zone euro. Le Fonds peut investir à concurrence de 50 % dans des titres de qualité supérieure (investment grade) émis par des émetteurs privés.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif net :

- dans des actions ou des parts d'OPCVM et/ou d'autres OPC ;
- dans des titres de qualité inférieure (sub-investment grade) ;
- dans des titres libellés en devises autres que l'euro ; et/ou
- dans des titres émis par des émetteurs de l'OCDE hors de la zone euro.

Les investissements dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro seront systématiquement couverts contre le risque de change. Il demeure cependant un risque de change résiduel en raison de la couverture imparfaite.

Le Fonds peut également détenir des actifs liquides à titre accessoire, des titres de dette négociables, des obligations à taux fixe, des bons du Trésor, des effets de commerce, des certificats de dépôt et des instruments du marché monétaire.

Pour atteindre ses objectifs, le Fonds aura recours à des dérivés, tels que les contrats à terme, les options, les swaps, les plafonds/planchers (Caps & Floors) ;

- pour augmenter ou diminuer l'impact des fluctuations des marchés financiers sur la performance du Fonds ; et/ou
- pour réduire l'impact des effets des taux de change sur la performance du Fonds.

Vous pouvez vendre les Actions du Fonds sur une base quotidienne.

Tous les revenus générés par le Fonds sont réinvestis et inclus dans la valeur de ses actions.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 3 ans.

Profil de risque et de rendement



Profil de risque et de rendement : Le SRRI (Synthetic Risk and Reward Indicator ou indicateur de risque et de rendement synthétique) révèle le classement du Fonds en fonction de son risque et de son rendement potentiels. Plus le Fonds se situe en haut de cette échelle, plus son rendement possible est élevé, mais plus son risque de subir des pertes est important.

La catégorie de risque est 4de et reflète le risque d'investissement dans des instruments obligataires de qualité « investment grade », du secteur public essentiellement.

Nous attirons votre attention sur le fait que :

- Les données historiques utilisées pour calculer le SRRI ne constituent pas nécessairement un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds.
- L'indicateur de risque présenté ci-dessus ne fait l'objet d'aucune garantie et est susceptible d'évoluer au fil du temps. La catégorie la plus faible ne correspond pas à un investissement dénué de tout risque.

Risques importants relatifs au Fonds qui ne sont pas adéquatement reflétés par l'indicateur :

Risque de crédit : le Fonds peut investir dans des titres de créance. Or il existe un risque que l'émetteur tombe en défaut de paiement. La probabilité d'un tel événement dépendra de la solvabilité de l'émetteur.

Risque de contrepartie : le Fonds conclut des contrats avec des contreparties diverses. Or, si une contrepartie n'honore pas ses obligations à l'égard du Fonds (par ex. en ne versant pas le montant convenu ou en ne livrant pas les titres), ce dernier peut subir une perte.

Risque de taux d'intérêt : une hausse des taux d'intérêt peut entraîner une baisse de la valeur des titres détenus par le Fonds. Les cours obligataires évoluent en sens inverse des taux d'intérêt, de telle sorte qu'ils baissent lorsque les taux d'intérêt montent.

Risque lié à l'impact des techniques de gestion : risque de pertes accrues du fait de l'utilisation d'instruments financiers à terme, tels que des contrats financiers de gré à gré, et/ou de l'acquisition temporaire et du transfert de titres et/ou de contrats à terme et/ou d'instruments dérivés. Ce risque peut entraîner une baisse de la valeur nette d'inventaire.

Risque lié à la sélection : le jugement du Gestionnaire quant à l'attrait, à la valeur et à l'appréciation potentielle du titre d'une entreprise donnée pourrait se révéler incorrect.

Frais

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais diminuent le potentiel de croissance de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Les droits d'entrée et de sortie présentés correspondent à des chiffres maximums. Il se peut que vous payiez moins dans certains cas – veuillez consulter votre conseiller financier à ce sujet.

Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,60 %

Le chiffre des frais courants présenté ici correspond à une estimation desdits frais. Le rapport annuel d'OPCVM pour chaque exercice financier inclura des détails sur les frais exacts réalisés.

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	-

La commission de performance doit représenter un maximum de 20 % de la différence entre la performance du Compartiment et la performance de l'indice Barclays Capital Euro Government Inflation-Linked Bond Index (rendement total). Elle ne peut excéder 2,5% de la valeur nette d'inventaire du Fonds par an. Le Fonds verse la commission de performance une fois par an.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la section VII et l'annexe 1 du prospectus de l'OPCVM, qui est disponible au siège social de ce dernier.

Performances passées



Les données disponibles sont insuffisantes et ne donnent pas d'indication utile des performances passées.

Ce Fonds a été créé en 2013.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch

De plus amples informations sur le Fonds ainsi que des exemplaires en anglais des rapports annuels et semestriels, et du prospectus sont disponibles gratuitement, sur demande au siège social de l'OPCVM.

D'autres informations pratiques, y compris les derniers cours des parts, sont mises à disposition du public au siège social de l'OPCVM ou à l'adresse www.lafrancaise-am.com.

Le présent document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de l'OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'OPCVM nommé au début du présent document d'informations clés pour l'investisseur dans son intégralité.

La législation fiscale applicable à l'OPCVM peut avoir un impact sur votre position fiscale personnelle.

La Française AM International ne peut engager sa responsabilité que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Chaque compartiment correspond à une partie distincte des actifs et passifs de l'OPCVM.

Vous avez le droit de convertir vos actions en actions d'une autre catégorie existante du Fonds. Des informations sur les moyens d'exercer ce droit sont disponibles au siège social de l'OPCVM ou à l'adresse www.lafrancaise-am.com.

Vous pouvez obtenir des informations sur les catégories d'actions commercialisées dans un pays spécifique au siège social de l'OPCVM ou à l'adresse www.lafrancaise-am.com.

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier).

La Française AM International est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2014.